

## **AVIS**

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que le conseil communal de Betzdorf a fixé par délibération du 26 septembre 2025 les prix de menus du « Fairtrade Brunch ».

La délibération a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 17 novembre 2025, réf. : FC05-2025-A462. Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale.

Berg, le 21 novembre 2025. Pour le collège des bourgmestre et échevins, Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,



Administration Communale de Betzdorf 11, rue du Château | L-6922 Berg T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212 secretariat@betzdorf.lu

GemengBetzder @ gemeng\_betzder
betzdorf.lu









